

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**DELIBERATION  
CC\_2018\_192**

OBJET :

**COMMISSION N°4**

*Octroi de l'attribution  
du fonds de concours  
relatif à la pose d'un  
panneau numérique  
d'informations  
octroyé à la  
commune de  
TOURMIGNIES*

**Présents à l'ouverture  
de la séance :**

**De la délibération  
n°155 à 174**

Titulaires présents :31

Suppléants présents : 1

Procurations : 8

Nombre de votants : 40

**De la délibération  
n°175 à 237**

Titulaires présents :32

Suppléants présents : 1

Procurations : 9

Nombre de votants : 42

L'an deux mille dix-huit, le 24 septembre à 19H00, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à SAMEON, sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 17 septembre 2018, conformément à la loi

**Présents :** M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président

M. Bernard CORTEQUISSE, 1er vice-président

M. Eric MOMONT, 2<sup>ème</sup> vice-président

M. Bernard CHOCRAUX, 4<sup>ème</sup> vice-président

M. Benjamin DUMORTIER, 5<sup>ème</sup> vice-président (à partir de la délibération n°CC\_2018\_175)

Mme Nadège BOURGHELLE – KOS, 6<sup>ème</sup> vice-présidente

M. Jean-Michel DELERIVE, 7<sup>ème</sup> vice-président

M. Yannick LASSALLE, 9<sup>ème</sup> vice-président

Mme Joëlle DUPRIEZ, 10<sup>ème</sup> vice-présidente

M. Guy SCHRYVE, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Thierry BRIDAULT, M. Alain

DUTHOIT, M. Frédéric PRADALIER, M. Raymond NAMYST, M. Bernard ROGER, M. Pascal FROMONT,

M. Michel DUPONT, M. Yves OLIVIER, M. Jean-Paul BEAREZ, M. Régis BUE, M. Francis MELON, M.

Christian DEVAUX, M. Bruno RUSINEK, Mme Monique RIZZO, M. Thierry LAZARO, M. Didier

WIBAUX, M. Yves LEFEBVRE, M. Christian LEMAIRE, M. Alain DUCHESNE, M. Jean-Luc LEFEBVRE

M. Alain BOS, suppléant de Mme Annick MATTON

**Ont donné pouvoir :**

M. Luc FOUTRY, 3<sup>ème</sup> vice-président, procuration à M. Eric MOMONT

M. Jean-Claude SARAZIN, procuration à M. Jean-Luc DETAVERNIER

M. Sylvain CLEMENT, 8<sup>ème</sup> vice-président, procuration à Mme Nadège BOURGHELLE-KOS

M. Jean DELATTRE, procuration à M. Yves OLIVIER

Mme Marie CIETERS, procuration à M. Didier WIBAUX,

Mme Marie-Hélène BACLET, procuration à M. Régis BUE

Mme Marion DUBOIS, procuration à M. Benjamin DUMORTIER (à partir de la délibération n°CC\_2018\_175)

M. Amaury DUFOUR, procuration à M. Alain DUTHOIT

M. Jean-Paul FRANCKE, procuration à M. Pascal FROMONT

**Absents :**

M. Michel DUFERMONT, Mme Jeannette WILLOCQ, M. Luc MONNET, M. Pierre CROXO, M. Marcel PROCUREUR,

Mme Annick MATTON, remplacée par son suppléant M. Alain BOS

**Secrétaire de Séance :** M. Arnaud HOTTIN

## COMMISSION N°4

### **Octroi d'un fonds de concours à la commune de TOURMIGNIES pour la pose d'un panneau numérique d'informations**

Le Conseil Communautaire,

Vu la loi du 13 août 2004 Libertés et responsabilités locales qui permet l'octroi de fonds de concours d'un EPCI à des communes membres et réciproquement,

Vu l'article L 5214-16-V du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°DC\*02\*2013\*35-n°056 en date du 26 mars 2013 relative au vote du budget primitif du budget principal 2013,

Vu la délibération n°DC\*05\*2013\*38-n°105 du Conseil communautaire du 8 octobre 2013 décidant l'attribution de fonds de concours de la CCPP à ses communes membres,

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Tourmignies autorisant le Maire à déposer un dossier de demande de fonds de concours auprès de la CCPC,

**DECIDE (par 42 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 42 VOTANTS)**

- de participer aux travaux de pose d'un panneau numérique d'informations par l'octroi d'un fonds de concours à la commune de Tourmignies de 3 945 € (soit 50%) sachant que le plan de financement de ces travaux est le suivant :

Montant HT du coût des travaux : 7 890 € HT

Financiers	Montant du financement	%
Autofinancement	3 945 €	20%
Fonds de concours CCPC	3 945 €	50%
<b>Total</b>	<b>7 890 €</b>	<b>100 %</b>

- Autoriser son Président à signer une convention avec la commune de Tourmignies identifiant l'aménagement, fixant les obligations de la commune et définissant le montant et les modalités de versement par la CCPC du fonds de concours accordé à cette commune.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER

